



## LES NÉGOCIATIONS CONTINUENT POUR LES SCIERIES, L'USINE DE CONTREPLAQUÉ ET LES OPÉRATIONS FORESTIÈRES

Une entente de six ans a été atteinte avec la scierie Olav Haavaldsrud à Hornepayne le 19 février et a été ratifiée par les membres à 74%. Cette entente est semblable à l'entente patron qui a été signée avec la scierie de Tembec Hearst en septembre dernier, avec les mêmes augmentations et même plus dans certains articles où les conditions de travail de nos membres étaient plus basses qu'à la scierie de Hearst.

Une entente de six (6) ans a été atteinte avec Columbia (opérations forestières) le 24 avril. Cette entente de 6 ans a été ratifiée par les membres à 70%, et inclue des augmentations de salaires, d'allocation d'outils, d'allocation de bottes, de Régime de Pension, et aussi des changements dans le langage de différents articles. Nous avons aussi commencé à négocier avec Columbia (contreplaqué). Il y

a eu plusieurs jours de négociations mais aucune entente n'a été atteinte à ce moment. Nous avons appliqué pour la conciliation et les dates du 3 au 5 juin ont été cédulées.

Chez Lecours Lumber, il y a eu des négociations le 31 janvier ainsi que du 22 au 24 mai pour les opérations de la scierie. Le 22 mai, il est devenu apparent que la Compagnie ne voulait pas avoir une entente. Nous avons donc appliqué au Ministère pour appointé un conciliateur mais aucune date n'a été cédulé jusqu'à maintenant.

Aucune date n'a été cédulée encore pour les négociations des opérations forestières de Lecours Lumber. Des dates ont été proposées à la Compagnie pour le mois de juin et si la Compagnie ne répond pas nous allons appliquer pour conciliation.

Chez les opérations forestières de Tembec Hearst les négociations se sont rendues en conciliation et les partis se sont rencontrés la dernière fois le 30 avril et 1er mai pour essayer d'avoir une entente, avec le résultat d'une dernière proposition donnée par la Compagnie aux membres. Cette proposition a été présentée aux membres le 13 mai et a été rejetée. L'issue qui est encore sur la table est celle concernant une opération complète de propriétaire-opérateur que la Compagnie demande et que les membres n'ont pas accepté de laisser tomber.

Une entente de cinq (5) ans a été atteinte avec Les Industries Tri-Cept le 17 janvier 2013, qui a été ratifiée par notre seul membre à cet endroit. Cette entente de 5 ans inclue des augmentations dans les salaires, les vacances, les

congrés facultatifs, les soins de la vue, et du langage établi pour l'indemnité de licenciement.

Aucune entente n'a été atteinte avec Intégration Communautaire de Hearst. Les partis se sont rencontrés le 25 mars et ont décidé de se rencontrer en conciliation. Aucune date pour la conciliation n'ont été choisies.

Il y avait des rumeurs que Dubreuil Lumber Inc. regardait à redémarrer sa scierie à Dubreuilville. Après avoir parlé au Directeur Général de la Compagnie à Dubreuilville, M. David Jennings, on a été dit qu'il y avait de l'intérêt à redémarrer la scierie, mais que ce n'était pas chose faite. La Compagnie a présenté un plan d'affaires au Ministère mais n'a pas reçu de réponse lors de notre discussion et aucun plan précis n'a été divulgué

suite en page 2



**B O N   É T É   À   T O U S**

## Passez de belles vacances en sécurité!

suite de la page 1

sur les opérations de la scierie et des opérations forestières.

Afin d'essayer de repartir la scierie de White River, et par une entente signée avec Gestion Dottori qui est devenu l'actionnaire majoritaire de la scierie White River Forest Products, des parts qui ont été achetées par Anmar Company, les négociations ont débutées le 9 et 10 mai pour essayer d'atteindre une nouvelle Entente Collective qui permettrait à cette Compagnie de redémarrer ses opérations.

### Santé et Sécurité

Le Comité de Santé et Sécurité du Local s'est rencontré au bureau de Kapuskasing du Local le 2 et 3 mai 2013. Seize (16) de nos représentants ont participé. Le Confrère Wayne Glibbery du Centre de Santé



**Les représentants de Santé & Sécurité qui ont participé à la réunion du 2 et 3 mai 2013**

Arrière: Guy Bourgouin, Rock Nadeau, Andrew Gareau, Jean Laurin, Donald Loveday, Dave Lyght, Rémi St-Martin, Michel Charron, Gaetan Carrier  
Milieu: Guy Veilleux, Jean-Roger Veilleux, Francine Lefrancois, Sylvie-Valérie Denis, Denyse Korpela, Janet Daigle, Réjean Laurin, Glen Gordon  
Avant: Sylvia Boyce (Coordinatrice Santé & Sécurité, District 6), Jacques Jean, Al Hedd (Bureau National)

et Sécurité a fait une présentation sur la Formation de niveau 1 de Santé et Sécurité au Travail Investigation et reportage. Aussi, Consoeur Sylvia Boyce (Coordinatrice de

Santé et Sécurité, District 6) et Confrère Al Hedd (Bureau National) ont assisté à la réunion le 3 mai pour parler du programme d'éducation sur la sécurité qui est donné aux étudiants d'école

secondaire qui viennent de commencer ou commenceront bientôt à travailler.



Fraternellement;  
Jacques Jean



## UN HIVER OCCUPÉ AVEC LES NÉGOCIATIONS ET UNE UNITÉ REDÉMARRE SES OPÉRATIONS

McKenzie Lumber Inc. a redémarré ses opérations en janvier et nous avons maintenant une entente collective effective jusqu'en août 2018. La nouvelle compagnie fut créée après la banqueroute de l'ancienne compagnie McKenzie Forest Products Inc.

La Convention Collective fut ratifiée à 61% par les membres le 2 avril 2013. Il y a présentement environ 30 membres employés a site de

Hudson. Espérons que cette opération aura bien du succès dans l'avenir.

Resolute Forest Products – Opérations Forestières (AbitibiBowater): Nous avons rencontré cet employeur en janvier, mars et avril pour tenter de renouveler l'Entente Collective qui a expirée le 31 octobre 2012, sans trop de succès. Les membres veulent reprendre les concessions données à l'employeur lorsqu'il était

sous la protection du LACC. La Compagnie ne semble pas vouloir. Nous avons appliqué pour la conciliation avec les dates du 27 au 30 mai de cédulées. Nous devons faire du progrès.

Resolute a augmenté sa production à la scierie de Thunder Bay à une opération de sept jours, ce qui a aussi augmenté la main-d'œuvre des opérations forestières et chez NAMYS, notre employeur dans la cours de

la scierie.

Ils ont aussi annoncé qu'ils planifient construire une nouvelle scierie dans la région d'Atikokan en plus de moderniser la scierie d'Ignace, qui devrait se faire cette année; nous n'avons cependant pas encore vu de construction à ce jour.

Nous avons quelques arbitrations cédulées en juin. Les deux impliquent des licenciements d'employés à

suite en page 4



## LE COIN DU PRÉSIDENT

### LE MARCHÉ S'AMÉLIORE: PLACE AUX NÉGOCIATIONS

Le Local a été très occupé avec des négociations. Comme vous le savez, le marché s'est amélioré pour l'industrie du bois, ce qui soulage les travailleurs et les compagnies.

Cela dit, maintenant que les temps durs sont terminés, chaque unité veut que leur Convention Collective soit renouvelée. Quelques renouvellements de Conventions Collectives étaient en retard puisque l'an passé tout le monde voulait attendre que le marché s'améliore. Maintenant que c'est le cas, tout le monde veut que ce soit fait le plus vite possible.

Le patron pour les scieries a été mis en place et la plupart des scieries ont renouvelé leur Entente Collective. Vous trouverez plus d'information en ce qui concerne les changements dans les scieries dans les rapports des représentants.

Il est aussi important de vous informer que nous avons négocié une nouvelle Entente Collective avec Ignace qui, si tout va comme prévu, devrait être en opérations en 2014. Aussi, McKenzie Lumber Inc à Hudson est maintenant en opération. Nous négocions avec White River Forest Products, qui a été acheté par Gestion Dottori Inc. Ils

veulent démarrer les opérations en novembre 2013. Comme vous pouvez le constater nous avons des scieries qui ont été arrêtées pour quelques années et qui cherchent à redémarrer, ce qui apportera un soulagement bien mérité pour les travailleurs et les communautés.

Pour les opérations forestières nous avons réglé certaines unités, mais Produits Forestiers Résolus et Tembec sont encore en suspens puisque nous sommes en processus de conciliation ou de médiation avec ces compagnies. Je suis confiant que nous trouverons des solutions

pour les issues non encore réglées et nous devons pouvoir vous informer dans notre prochain numéro.

Nous sommes aussi en négociation avec Columbia Forest Products Division Plywood à Hearst. Nous avons appliqué pour conciliation et espérons pouvoir vous parler des changements négociés la prochaine fois.

Pour terminer, je vous souhaite de bonnes vacances sécuritaires. Vous l'avez certainement mérité.



Fraternellement;  
Guy Bourgouin



## LES LONGUES PÉRIODES DE MISE-À-PIED FRUSTRANTES POUR NOS MEMBRES DES OPÉRATIONS FORESTIÈRES

### **Cochrane;**

L'usine de True North Hardwood Plywood est maintenant en opération depuis le 13 août 2012, et depuis ce temps l'usine a eu sa part de défis afin de se procurer du bois rond dans la cours. Les membres et la direction sont confiants qu'une fois l'issue du bois rond réglée l'usine sera profitable.

Aussi à Cochrane, les négociations pour les membres de l'opération de Three Nation Logging sont

en cours et nous devrions avoir quelque chose à rapporter sur ces négociations dans notre prochain numéro.

### **Kapuskasing;**

Les demandes ont été prises pour les négociations des membres chez Service de Toxicomanie Cochrane-Nord Inc. et nous nous préparons pour le début des négociations dans les prochains mois. Aussi à Kapuskasing, nos membres des opérations forestières de Spruce Falls ont eu un bel

hiver, mais malheureusement ont été mis à pied à la fin mars et plusieurs vont probablement recommencer à travailler seulement qu'à la mi-mai, début juin. Ces longues périodes de mise à pied sont très difficiles pour nos membres et leurs familles et suite à ces conditions de travail nous allons probablement perdre d'autres membres aux mines.

### **Opatatika;**

À Opatatika, nous avons

commencé les négociations avec les opérations forestières et les camionneurs avec le groupe de Tembec Opatatika FRM.

### **Sudbury;**

Nos membres chez Canadian Blood Services ont ratifié une nouvelle Entente Collective de 3 ans avec des augmentations dans les salaires, les allocations de repas, les allocations d'uniforme et des heures de travail garanties pour les membres juniors, pour en nommer que quelques-uns.

suite en page 4



Ce bulletin est  
publié par:  
**Les Métallos**  
**Section 1-2010**

20 Riverside Drive  
Kapuskasing, Ont.  
P5N 1A3  
Tel: (705) 335-2289  
Fax: (705) 335-5428  
Courriel:  
uswakap@ntl.sympatic  
o.ca

#### Comité Exécutif

##### Président:

Guy Bourgouin

##### 1er Vice-Président:

Réal Vachon

##### 2e Vice-Président

Jacques Jean

##### 3e Vice-Président:

Bruce Frost

##### Secr. financier:

Eric Carroll

##### Secr. archiviste:

Rémi St-Martin

##### Conducteur:

Girard Lamothe

##### Gardien:

Léo Levasseur

##### Membres du conseil:

##### Zone 2:

John Krahn  
Jason Lacko

##### Zone 3:

Gary Pearson

##### Zone 4:

Réjean Laurin  
Marcel Rodrigue

##### Zone 5:

Roger Beland  
Jean Laurin

##### Syndics:

Daniel Touchette  
Réjeanne Beger  
Dave Lyght

#### Bruce Frost... suite de la page 2

long terme; une est avec Wanson Lumber et l'autre avec Wajax Equipment. Un tort à un est un tort à tous. Nous devons prouver aux arbitres que ces deux licenciements étaient injustes.

Dans l'ensemble ce fut un long hiver, certainement pas sans incidents et l'été promet d'être aussi occupé. Nous continuerons de lutter et nous réussirons. Avec la chance la température s'améliorera et

nous pourrons trouver du temps pour en profiter. Bon été à tous.



En solidarité,  
Bruce Frost

## LA CSPAAT ET VOUS

## QUE DEVEZ-VOUS FAIRE EN CAS D'ACCIDENT AU TRAVAIL?

### Que dois-je faire si je subis une lésion ou contracte une maladie au travail?

Un travailleur qui subit une lésion au travail ou contracte une maladie en raison de son emploi doit :

- 1-Obtenir les premiers soins immédiatement ou des soins de santé au besoin;
- 2-Informer son employeur de l'accident ou de la maladie le plus tôt possible.

### Comment la lésion est-elle déclarée à la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT)?

Aux termes de la loi, votre employeur est tenu de déclarer l'accident ou la maladie à la CSPAAT. C'est pourquoi il est important d'informer votre superviseur de l'incident ou de la maladie. L'employeur doit remplir et soumettre le formulaire de la CSPAAT intitulé Avis de lésion ou de maladie

(employeur) (formulaire 7). Il doit le soumettre dans un délai prescrit. Par conséquent, il est important que vous l'informiez le plus rapidement possible.

### L'employeur est également tenu de faire ce qui suit :

- vous verser votre plein salaire pour la journée ou le quart de travail au cours duquel l'accident ou la maladie est survenu;
- prendre au besoin les mesures nécessaires pour que vous soyez transporté, le jour de l'accident, à un établissement qui vous fournira des soins de santé et payer les frais de transport;
- vous remettre une copie de l'Avis de lésion ou de maladie (employeur) (formulaire 7) dûment rempli.

### Quand puis-je présenter une demande de prestations à la CSPAAT?

En tant que travailleur, vous pouvez demander des prestations pour une maladie ou un accident relié au travail si :

- vous avez reçu des soins de santé;
- vous avez subi une interruption de travail ou une perte de salaire après le jour de l'accident ou le premier jour de la maladie;
- vous avez continué de travailler, mais à temps partiel seulement.

De plus, si vous avez accompli un travail différent en raison de l'accident ou de la maladie pendant plus de sept jours et que vous n'avez pas consulté de professionnel de la santé, vous pouvez présenter une demande de prestations.

Vous devez déclarer l'accident ou la maladie dans un délai prescrit. Il est important de faire la demande de prestations le plus tôt possible. **Vous avez six mois** à partir de la date de l'accident pour faire une demande de prestations, et s'il s'agit d'une maladie professionnelle, à partir du début de la maladie.

#### Eric Carroll... suite de la page 3

##### Timmins;

Depuis juillet dernier lorsque la scierie Eacom à Timmins a brûlée, la plupart de nos membres ont été mis à pied. La Compagnie nous dit que la nouvelle scierie devrait démarrer ses opérations en

août et que cette nouvelle usine sera une des usines les plus efficaces aux alentours.

##### Chapleau;

Les Négociations sont en cours avec l'usine de Tembec à Chapleau, et nous devrions pouvoir rapporter sur ces

négociations dans le prochain rapport.

En terminant, j'aimerais souhaiter un bon été bien mérité à tous.



Fraternellement,  
Eric Carroll

**UNITED STEELWORKERS**  
**USW**  
**MÉTALLOS**  
**LOCAL 1-2010**

USW 1-2010  
L'AVANTAGE  
SYNDICAL  
UNION  
ADVANTAGE  
OPEIU 166